

PUBLICITÉ 20 - 23

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 20-27

Date de la demande complète : 29/07/2020

Nom du demandeur et objectifs : M. MARCHAUDON Martial, gérant de l'EARL LES VOISINS, dont le siège social est situé à SAINT-CYR-LA-RIVIERE 91690 souhaite mettre en valeur les parcelles (voir ci-dessous les références) qu'il a acquises auprès de Mme GATINEAU Françoise. Ces parcelles étaient mises en valeur par M. GATINEAU François, jusqu'en 2019, puis par l'Indivision GATINEAU François. Le siège social de l'Indivision GATINEAU est situé à ANGERVILLE - 91670

La demande porte sur une surface de 7 ha 60 a :

communes	Réf des parcelles	Surfaces concernées en ha
Abbeville-la-Rivière	ZK3	7,08
Fontaine-la-Rivière	B703	0,52

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAF)
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr ou anne.leyssenot@essonne.gouv.fr